

**DELIBERATION n° 17- 2021****En date du 8 avril 2021****Portant sur le vote du Budget Principal 2021**

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Just-le-Martel s'est réuni à la Mairie et en visio-conférence le 8 avril 2021 à 20h00 selon la convocation en date du 1<sup>er</sup> avril 2021, sous la présidence du Maire, Monsieur Joël GARESTIER, Mr Bernard GLANDUS, étant secrétaire de séance.

**Sont présent(e)s :** M. GARESTIER Joël, Maire,  
Mme AUPETIT-BERTHELEMOT Christelle, Adjointe.  
M. Bernard GLANDUS, Conseiller Municipal.

**Sont présent(e)s en visio-conférence :** M. Philippe HENRY, M. VERGER Manuel, Mme CARRILLO Martine, M. Jean-Luc GARCIA, Mme DE PAIVA Régine, adjoints.  
Mme CHABROUX VICENTE Patricia, M. Patrick SIMON, M. GIRARD Stéphane, M. PEAUDECERF Sébastien, Mme TOUCAS Hélène, Mme DESMOULIN Christelle, Mme COUTY Isabelle, M. Jean-Philippe NANEIX, M. Brice APPERT, Mme TALLET Emilie, Mme Océane MICAUD, M. André GAILLARD, Mme THIBAUT-GUILLON Claude, M. GRANDJACQUOT Victor, Conseillers Municipaux.

**Absente excusée :** Mme Virginie BASSALER, conseillère municipale. Son pouvoir est donné à M Philippe HENRY.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Suite à la mise en place du Budget Principal, il sera équilibré comme suit :

- **En section de Fonctionnement : à hauteur de 2 798 170.60 €**
- **En section d'Investissement : à hauteur de 2 427 331.84 €.**
  - Vu la fiche de notations des dotations forfaitaires de l'Etat,
  - Vu la notification des bases fiscales,
  - Vu les données synthétiques présentées par Monsieur le Maire,
  - Vu la présentation du Budget primitif à l'ensemble du Conseil Municipal,

**Section de Fonctionnement**

Nombre de membres en exercice	23
Nombre de membres présents	22
Nombre de suffrages exprimés	23
Votes pour	20
Vote contre	3
Abstentions	0
ne participe pas au vote	0

<b>PRESENTATION PAR CHAPITRES</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
Charges à caractère général	575 400.00	
Charges de personnel	1 086 800.00	
Atténuations de produits	3 100.00	
Autres charges de gestion courante	166 300.00	
Charges financières	9 600.00	
Charges exceptionnelles	12 800.00	
Virement à la section d'investissement	932 420.78	
Opération d'ordre de transfert entre sections	11 749.82	
Produits des services du domaine		361 550.00
Impôts et taxes		1 215 400.00
Dotations Subventions et Participations		319 000.00
Autres produits de gestion courante		9 700.00
Atténuation de charges		10 000.00
Produits financiers		50.00
Opération d'ordre de transfert entre sections		10 000.00
Produits exceptionnels		15 000.00
Résultat reporté 002 RF		857 470.60
<b>TOTAL DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>2 798 170.60</b>	<b>2 798 170.60</b>

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires de soumettre au vote le Budget par section, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Décide

**Article 1 :** D'adopter la Section Fonctionnement du Budget Primitif 2021 qui s'équilibre en dépenses et en en recettes.

**Article 2 :** Donne pouvoir à Mr le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**Article 3 :** Les dispositions de la présente délibération prendront effet après transmission aux services de l'Etat et publication et ou notification.

**Article 4 :** Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

### Section d'Investissement

Nombre de membres en exercice	23
Nombre de membres présents	22
Nombre de suffrages exprimés	23
Votes pour	20
Vote contre	3
Abstentions	0

PRESENTATION PAR CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
Total des dépenses d'équipement	2 183 771.60	
Total des dépenses financières	131 000.00	
Opérations d'ordre de transfert entre section 040	10 000.00	
Montant des Restes à Réaliser en Dépenses	29 885.81	
Résultat reporté 001	72 674.43	
Total des recettes d'équipement		1 311 601.00
Total des recettes financières		152 060.24
Virement de la section de fonctionnement		932 420.78
Opération d'ordre de transfert entre sections		11 749.82
Montant des Restes à Réaliser en Recettes		19 500.00
<b>TOTAL DES DEPENSES ET RECETTES</b>	<b>2 427 331.84</b>	<b>2 427 331.84</b>

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires de soumettre au vote le Budget par section, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Décide

**Article 1 :** D'adopter la Section d'Investissement du Budget Primitif 2021 qui s'équilibre en dépenses et en en recettes.

**Article 2 :** Donner pouvoir à Mr le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

**Article 3 :** Les dispositions de la présente délibération prendront effet après transmission aux services de l'Etat et publication et ou notification.

**Article 4 :** Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.



Fait à Saint-Just-le-Martel  
Le 26 Avril 2021.

Le Maire,

Joël GARESTIER



Transmis au représentant de l'Etat le 26 avril 2021  
Publié le 26 avril 2021

